



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 13 avril 2023

Objet : Approbation des dénominations et numérotation des rues : ZAE Erbaghjolu

Date de la convocation : 7 avril 2023

Date d'affichage de la convocation : 7 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois d'avril à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 29

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Étaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Monsieur PAOLI Jean-François ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Étaient absents: Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur LINALE Serge ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Monsieur TIERI Paul à Monsieur GRAZIANI Antoine ;
Madame ORSINI-SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don Petru ;
Madame COLOMBANI Carulina à Madame PIPERI Linda ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Madame LACAVE Mattea ;
Madame TIMSIT Christelle à Madame MANGANO Angelina ;
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Madame SALGE Hélène.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Madame Mattea Lacave élue secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,



Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 9 mars 1995 portant dénomination des rues de la ville ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 11 avril 2023 ;

Considérant la poursuite de la normalisation de l'adressage par la dénomination des voies sans noms ainsi que la numérotation associée par la ville de Bastia ;

Considérant la proposition de la dénomination et l'appellation bilingue des voies sans nom N° 1451 - 1452 - 1459 - 1526 - 1527 – 1530 ;

Considérant que ces voies sans nom concernent la ZAE Erbaghjolu ;

Considérant la proposition des noms suivants :

Jean Femenia, 1934-2021, Industriel, créateur des établissements Femenia (1965), de la chaudronnerie industrielle de Furiani (1971), Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Haute Corse de 1999 – 2008.

Ursule Agostini – Terramorsi, 1922-2022, une des premières femmes avocate au barreau de Bastia (1945 à 1988), conseillère municipale de Bastia puis maire-adjointe de Furiani, bâtonnier du barreau de Bastia de 1965-1966. Une figure du barreau bastiais.

Socrate Visani 1940-2016 responsable syndical, créateur du Belvédère ancien Bon Pasteur, personnalité de l'économie sociale et solidaire.

Nicolas Giudici 1949-2001, journaliste et écrivain, auteur du Crépuscule des Corses

Marcelle Conrad 1897-1990, botaniste

Dorothy Carrington 1910-2002, écrivaine auteur de Granite Island ; a fait mieux connaître le site mégalithique de Filitosa ainsi que l'existence des Mazzeri.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Joseph MASSONI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Article unique:

- **Approuve** les nouvelles dénominations et/ou appellations bilingues des voies suivantes :

- Voie N°1451, Rue Jean FEMENIA, Carrughju FEMENIA, tenant ancien chemin de Furiani, aboutissant Route d'Agliani.
- Voie N°1527, Rue Ursule AGOSTINI – TERRAMORSI, Carrughju AGOSTINI – TERRAMORSI, tenant rue Jean Femenia, aboutissant impasse.
- Voie N°1459, Rue Socrate VISANI, Carrughju VISANI, voie de transit privée ouverte à la circulation, tenant ancien chemin de Furiani, aboutissant Rond-point Camille Saint Saëns.
- Voie N°1452, Rue Marcelle CONRAD, Carrughju CONRAD, voie privée ouverte à la circulation, tenant rue Jean Femenia, aboutissant impasse.
- Voie N° 1526, Rue Nicolas GIUDICI, Carrughju GIUDICI, voie privée ouverte à la circulation, tenant rue Jean Femenia, aboutissant impasse.



Voie N°1530, Rue Dorothy CARRINGTON, Carrughju CARRINGTON, voie privée ouverte à la circulation, tenant rue Jean Femenia, aboutissant impasse (Paesolu di Pastoreccia).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 26/04/2023

Pierre SAVELLI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.